

1  
La  
**Science Ouverte,**  
ENCORE UN TRUC  
À LA MODE

2  
La Science Ouverte c'est  
**INUTILE**

3  
C'est un  
**COMLOT**  
contre l'édition

4  
JE DÉPOSE  
DÉJÀ SUR  
**RESEARCH  
GATE...**

5  
Une thèse en  
**OPEN  
ACCESS**  
ne peut pas être publiée

6  
J'ai peur du  
**PLAGIAT**

7  
IL N'Y A PAS  
DE REVUE  
en **OPEN  
ACCESS**  
dans ma discipline

8  
Pourquoi faudrait-il  
**PAYER**  
pour publier en  
Open Access ?

9  
J'ai accès à  
**TOUT**  
grâce à la  
**BIBLIOTHÈQUE**

10  
Le  
**PLAN DE GESTION  
DE DONNÉES,**  
ça ne  
**SERT  
À RIEN**

11  
Je ne suis pas  
«**DATA  
MANAGER**» !

12  
L'accès ouvert aux  
**DONNÉES DE  
RECHERCHE,**  
ce n'est  
**PAS  
OBLIGATOIRE**

13  
**LES  
ÉDITEURS  
SONT  
CONTRE**

14  
**DFIS,**  
c'est trop  
COMPLIQUÉ

15  
Je dépose déjà sur  
**ARXIV  
ou HAL**

16  
Je vais  
**PERDRE  
TOUT  
CONTRÔLE**  
sur mes travaux

17  
Mes recherches sont  
**CON-  
FIDEN-  
TIELLES**

18  
IL PARAÎT QU'IL Y A DE  
**FAUX  
ÉDITEURS**  
en Open Access

19  
Tout est déjà sur  
**GOOGLE  
SCHOLAR**

20  
La Science ouverte ?  
**AUCUN  
INTÉRÊT**  
pour ma  
**VISIBILITÉ !**

21  
La gestion des données  
de recherche, une  
**CONTRAINTE  
ADMINISTRATIVE  
DE PLUS !**

22  
**PARTAGER  
SES DONNÉES**  
de recherche, c'est  
**COMPLIQUÉ**

23  
Mes données sont  
**TROP  
SENSIBLES**  
pour être diffusées

24  
Tout est en  
**SÉCURITÉ**  
sur mon  
**DISQUE  
DUR**

**6**  
Mettre vos articles et vos travaux en accès libre, c'est faire savoir à tous que vous en êtes l'auteur. La visibilité est la meilleure garantie contre le plagiat !

**5**  
Elle bénéficie d'une plus grande visibilité, ce qui peut être un atout pour chercher un éditeur. Sinon, il est possible de restreindre l'accès à la thèse le temps qu'elle soit éditée.

**4**  
Les archives ouvertes (BIRD, HAL) sont plus fiables que les réseaux sociaux académiques : conservation pérenne, non lucrative, respectant vos données personnelles et vos droits d'auteur.

**3**  
Non car la Science Ouverte permet une plus grande diversité des modèles de publication et n'a pas vocation à aller à l'encontre du travail des éditeurs. Il s'agit surtout de lutter contre les politiques tarifaires abusives pratiquées par certains éditeurs.

**2**  
Elle facilite l'accès au texte intégral des articles. Gérer, préserver et partager ses travaux et ses données permet de promouvoir ses recherches, d'accroître sa visibilité et d'éviter la duplication des expériences par la réutilisation des matériaux de recherche.

**1**  
On parle de "Science ouverte" pour promouvoir le libre accès aux publications scientifiques (Open Access) et aux données de recherche. Ce n'est pas nouveau, mais le mouvement prend plus d'ampleur !

**12**  
Le Plan national pour la science ouverte et les projets financés par H2020 et l'ANR dans le cadre du Plan S comportent l'obligation d'assurer le libre accès aux publications scientifiques ainsi qu'aux données de la recherche.

**11**  
N'oubliez pas que des professionnels sont là pour vous aider : équipe Valorisation de la DSR, service Appui à la recherche de la bibliothèque, juristes, responsable RGPD de l'université...

**10**  
Ce type de document permet un meilleur suivi de votre travail sur les données au fil de vos recherches. Des modèles peuvent vous aider à le rédiger (ex : DMP OPIDoR).

**9**  
Les situations locales peuvent être très différentes. Développer le libre accès permet à tous et toutes, partout dans le monde, d'accéder à l'information et aux connaissances scientifiques.

**8**  
Si l'objectif est de rendre la lecture des publications gratuite, le travail éditorial a un coût et doit être financé. Mais attention de ne pas payer deux fois : pour publier et être mis en Open Access.

**7**  
Le DOAJ (Directory of Open Access Journals) recense plus de 13 000 revues Open Access à comité de lecture ! Il y en aura bien une dans votre domaine... Consultez [doaj.org/subjects](https://doaj.org/subjects).

**18**  
Il existe des éditeurs peu scrupuleux qu'on surnomme "prédateurs". En cas de doute, vérifiez sur [predatoryjournals.com](https://predatoryjournals.com) et suivez les conseils de [thinkchecksubmit.org](https://thinkchecksubmit.org).

**17**  
Les cas de confidentialité stricte sont rares (contrats avec une entreprise, sujets sensibles...). Des recherches financées sur fonds publics ont vocation à être rendues publiques.

**16**  
Les licences de diffusion comme Creative Commons garantissent le droit de paternité et permettent de déterminer les usages autorisés ou non d'un document.

**15**  
Avec DFIS, vous aurez aussi l'exposition de votre CV sur les sites web des centres de recherche et sur la CVthèque de l'université. Vos publications seront visibles dans BIRD, HAL, Odyssée, Google Scholar, BASE, ISIDORE, OpenAire...

**14**  
C'est simple et rapide, il suffit de saisir le DOI ! Sinon, seuls 4 éléments sont obligatoires (type de contribution, titre, statut de publication, nom de la revue ou de l'ouvrage).

**13**  
La loi est de votre côté ! La Loi pour une République Numérique (2016) a limité la durée de l'embargo éditeur à 6 mois en STM, 12 mois en SHS.

**24**  
Attention à la perte de données ! Une règle simple à retenir, 3-2-1 : enregistrez 3 copies de données sur 2 supports de stockage différents et conservez-en 1 dans un lieu différent.

**23**  
Il est possible d'en garantir la confidentialité (anonymisation, échantillonnage...) ou d'appliquer des restrictions de diffusion. L'objectif : "aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire".

**22**  
Vous pouvez les déposer dans un entrepôt sécurisé (ex : Zenodo), les publier comme "fichiers supplémentaires" d'une publication ou encore rédiger un data paper.

**21**  
Gage de transparence et d'intégrité de vos recherches, elle permet d'anticiper des problèmes techniques ou juridiques liés à la collecte, l'exploitation et/ou à la conservation des données.

**20**  
Au contraire ! Différentes études ont montré que les travaux en Open Access étaient davantage cités que ceux qui restent dans le circuit classique.

**19**  
Google Scholar n'est pas exhaustif et peut être biaisé : il indexe aussi les revues prédatrices ! Pensez à utiliser des moteurs de recherche spécialisés en Open Access (ex : BASE ou ISIDORE).